



Moigny, le 22 mai 2023

Commune de MOIGNY-SUR-ÉCOLE
(91490) 59 Grand-Rue
Tel. 01.64.98.40.14 – Fax 01.64.98.48.92
mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr

A l'attention des membres du Conseil Municipal

Nathalie Arrigoni ; Jérôme Ménard ; Estrela Dezert ;
Yannick Foucher ; Bernard Lachenait ; Delphine
Badlou ; Ghislaine Argentin ; Véronique Rovella ; Marc
Boscher ; Géraldine Allain ; Xavier Dessenne ; Danièle
Mathiez ; Thierry BILLIEN ; Jean-Pierre MASSE

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

LUNDI 9 JUIN 2023 à 18h30
En MAIRIE – salle du conseil municipal

Les candidats doivent se présenter sur une liste et la déclaration de candidature sera rédigée sur papier libre.

Les listes seront déposées auprès du Maire aux dates et heures fixées ci-dessus.

La présence des délégués élus sera impérative le dimanche 24 septembre 2023, toute absence sera soumise à une amende des services de l'Etat.

Je compte sur votre présence.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Pascal SIMONNOT

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Elections sénatoriales : désignation de 3 délégués du conseil municipal et de leurs suppléants qui participeront à l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2023 en préfecture d'Evry.

Pièces jointes :

- Décret N° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs
- Arrêté N° 2023-PREF-DRCL/083 du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs